

## DATES IMPORTANTES À RETENIR

### Le caté en septembre 2020

les parents des futurs CE2 qui souhaitent inscrire leurs enfants au caté en septembre 2020 sont invités à contacter au plus vite Valérie Perrin à l'adresse mail suivante : philvalperrin@gmail.com pour une pré-inscription.

**Le samedi 12 septembre** à 15h, pour les nouveaux CE2, les inscriptions définitives auront lieu, dans une des salles paroissiales à Vagney.

**Le samedi 12 septembre** à 14h pour les nouveaux CM1 et CM2: renouvellement des inscriptions dans une des salles paroissiales à Vagney.

### L'aumônerie

**Vendredi 28 août ou samedi 29 août** (selon l'inscription effectuée): de 9h à 17h aux grands jardins à REMIREMONT temps fort de préparation à la profession de Foi.

**Samedi 05 septembre** : de 10h à 11 h à l'église de Vagney, répétition Profession de Foi des 6èmes

**Dimanche 06 septembre** : Profession de foi des 6èmes à l'église de Vagney.

### Bulletin paroissial

Le prochain bulletin paroissial paraîtra le dimanche 06 septembre, pensez à donner vos intentions avant le samedi 15 août 2020.

le bulletin paroissial est accessible sur le site du Diocèse, paroisse du Ban de VAGNEY ou :

<https://www.catholique88.fr/paroisses/paroisse-ban-de-vagney>

### Prière à Marie

Marie, brillante étoile au cœur de ma vie,  
Guide-moi sur le chemin qui m'est tracé.  
Marie, Reine de l'écoute,  
Lorsque surviennent épreuves et maladies,  
Entend ma prière, baisse vers moi les yeux  
Et couvre-moi de ton voile de douceur et de bienveillance.  
Accorde à mon âme paix et sérénité,  
Mon fardeau sera alors plus léger.  
Que ce soit aux jours heureux ou plus difficiles,  
Accueille mon cœur reconnaissant  
Pour ta présence toute maternelle  
Chaque jour qu'il m'est donné de vivre.

Par Sœur Angèle

Religieuse des Sœurs Notre-Dame du Bon Conseil

## MESSES DEMANDÉES

du 2 août au 6 septembre 2020

### Dimanche 2 août – 18<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire

9 h 00 Vagney – Messe pour M. l'abbé Poutot et M. l'abbé Humbert – René Claude (amie)  
10 h 00 Le Haut-du-Tôt – ADAP

### Mardi 4 Saint Jean-Marie Vianney

9 h 00 Vagney – Messe pour Bernadette Gégout – Marcelle Villaumé

### Mercredi 5 9 h 00 Rochesson – Messe pour Pierre Martin et sa famille

### Dimanche 9 août – 19<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire

9 h 00 Vagney – Messe pour Bernard Perrin – Rémy Lebédél – Les malades de Rochesson – La famille Robert Georges – Maurice Poirot (1<sup>er</sup> anniversaire) – Jeanne GROSDÉMANGE – Claudine LAMBOLEY, 2<sup>e</sup> anniversaire

### Mardi 11 Sainte Claire

9 h 00 Vagney – Messe pour René Claude (voisins) – Les défunts et malades d'une famille

### Mercredi 12 9 h 00 Rochesson – Messe pour les familles Lambert-Rougirel

### Samedi 15 août – Assomption de la Vierge Marie

9 h 00 Vagney – Messe pour Marie Grandemange – Les familles Aubry-Jeanpierre – Claude et Laurence Saint-Dizier

### Dimanche 16 août – 20<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire

9 h 00 Vagney – Messe pour Rémy Lebédél – René Claude et sa famille – Les familles Géhin-Pierrel – La quarantaine de Bernard Antoine – La quarantaine de Joël Delaître – Dominique Mathieu et la famille Mathieu-Mougel  
10 h 00 Le Haut-du-Tôt – ADAP

### Mardi 18 9 h 00 Vagney – Messe pour Les familles Géhin-Pierrel – Les familles Vaxelaire-Mathieu

### Mercredi 19 9 h 00 Rochesson – Messe pour les malades de Rochesson

### Dimanche 23 août – 21<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire

9 h 00 Vagney – Messe pour Thérèse Pétin – René Claude et sa famille – Le 1<sup>er</sup> anniversaire de Michèle Laxenaire (ses filles) – Georges Clément – Denise Marion

**Mardi 25** **Saint Louis**  
9 h 00 *Vagney* – Messe pour les familles Aubry-Jeanpierre – La famille Robert Georges

**Mercredi 26** 9 h 00 *Rochesson* – Messe pour Daniel Tisserant

**Dimanche 30 août – 22<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire**

9 h 00 *Vagney* – Messe pour Rémy Lebédél – Céleste et Abel Mathieu – Les familles Georges-Grandemange – Jeanne Grosdemange

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre**

9 h 00 *Vagney* – Messe pour Thérèse Pétin – Claude et Laurence Saint-Dizier

**Mercredi 2** 9 h 00 *Rochesson* – Messe pour les malades de Rochesson

**Dimanche 6 septembre – 23<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire – Profession de foi des 6<sup>e</sup>**

10 h 00 *Vagney* – Messe pour les familles des communicants

10 h 00 *Le Haut-du-Tôt* – ADAP

### L'intention de messe en pratique

**La définition :** L'Église permet aux fidèles de s'unir plus intimement au sacrifice de la messe par une intention personnelle confiée au célébrant.

**Le moyen :** Le plus simple est de contacter sa paroisse.

**L'intention :** Si l'on prie le plus souvent pour un défunt, on peut aussi prier pour une multitude d'intentions : pour de jeunes mariés, un malade, un parent, un ami, pour soi-même, pour la vie du monde ou de l'Église, en action de grâces pour des noces d'or ou d'argent, pour un jubilé sacerdotal, une guérison, une paix retrouvée... Il faut formuler l'intention le plus simplement possible et si l'on souhaite rester discret, on peut demander « pour une intention particulière ».

**La date :** On peut préciser la date à laquelle on veut que la messe soit célébrée. Mais il vaut mieux vérifier – avec le secrétariat paroissial – que la date n'est pas déjà prise par beaucoup.

**Une somme reversée aux prêtres qui officient :** L'offrande en argent qui accompagne la demande de messe ne correspond pas au paiement de la célébration, mais elle permet au paroissien de participer plus étroitement au sacrifice eucharistique en pourvoyant à la subsistance du prêtre qui officie ». Les sommes récoltées sont en effet entièrement reversées aux célébrants. Et leur apport est loin d'être négligeable dans la vie de l'Église.

**L'offrande :** À la demande des fidèles, l'Église célèbre des messes à l'attention des défunts et des vivants. La messe est toujours gratuite. Une offrande est possible, elle s'élève actuellement à 17 €. Pour une neuvaine (célébration de neuf messes consécutives en neuf jours), il est proposé une offrande de 170 €. Pour un trentain dit grégorien (célébration de 30 messes consécutives, 30 jours), l'offrande est de 595 €. Bien entendu les sommes données ne permettent pas d'acheter la bienveillance de Dieu, les sacrements n'ont pas de valeurs marchandes.

# INFORMATIONS

Tous les mardis, à 9 heures, une messe est célébrée à l'église de Vagney par le Père Jean BELAMBO qui assurera une permanence après la messe, à la cure de Vagney, de 9 h 30 à 10 h 30 pour ceux qui désirent le rencontrer et aussi les jeudis, de 16 h à 18 h 30 et les samedis, de 10 h à 11 h 30. Mercredi à 9 h, messe à l'église de Rochesson, par le Père Jean BELAMBO.

Dimanche 2 août 9 h 00 Vagney

Dimanche 9 août 9 h 00 Vagney

Samedi 15 août 9 h 00 Vagney

Dimanche 16 août 9 h 00 Vagney

Dimanche 23 août 9 h 00 Vagney

Dimanche 30 août 9 h 00 Vagney

Dimanche 6 septembre 10 h 00 Vagney  
Profession de foi des 6<sup>e</sup>

#### Permanences

Nous vous accueillons au **1 rue Robert CLAUDEL 88120 VAGNEY**

Tél. 03 29 24 72 69 / mail : [p.bandevagney@catholique88.fr](mailto:p.bandevagney@catholique88.fr)

les lundi et jeudi de 9 h à 11 h et le samedi de 9 h à 10 h

**Le père Jean BELAMBO**, curé de la paroisse, vous reçoit sur rendez-vous à la même adresse.

Tél. 06 65 58 38 85

- le mardi de 9 h 30 à 10 h 30
- le jeudi de 16 h à 18 h 30
- le samedi de 10 h à 11 h 30